



1. **Biodiversité:** (du grec bíos, « vie » et du latin diversitas « différence »)

Diversité du vivant et sa dynamique,

Les scientifiques distinguent trois niveaux d'organisation :

-la diversité écologique (les écosystèmes) ;

-la diversité spécifique (les espèces) ;

-la diversité génétique (les gènes).

2. **Biotope:** Du grec ancien bíos « vie », et tópos « lieu »)

Milieu biologique présentant des conditions de vie homogènes (milieu de vie).

Ensemble, un biotope et une biocénose forment un écosystème.

3. **Biocénose:** (du grec ancien bios « vie », et koinós « commun »)

Ensemble d'êtres vivants coexistant dans un espace écologique donné. Ensemble, un biotope et une biocénose forment un écosystème.

4. **Espèce:** (du latin species, « type » ou « apparence »)

Ensemble d'individus qui peuvent effectivement ou potentiellement se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde, dans des conditions naturelles.

5. **Population:** (du latin populatio « foule, gens »)

Ensemble d'individus d'une même espèce se perpétuant dans un territoire donné.

6. **Gènes:** (du grec ancien génos « génération, naissance, origine »)

Une séquence de nucléotides dont l'expression affecte les caractères d'un organisme. Le génotype d'un individu est la composition allélique de tous les gènes d'un individu.

7. **Allèle:** (du grec allêlôn, « les uns, les autres »)

Variante d'un gène. Tout gène peut avoir plusieurs allèles, qui déterminent souvent l'apparition de caractères héréditaires différents.

8. **Mutation (génétique):** (du latin mutatio, « changement »)

Modification, accidentelle ou provoquée, de l'information génétique dans le génome.

9. **Phénotype:** (Du grec ancien phaínô (« faire briller, montrer, paraître ») et de tupos (« marque, type »)

Ensemble des caractères observables, apparents, d'un individu, d'un organisme dus aux facteurs héréditaires (génotype) et aux modifications apportées par le milieu environnant..

10. **Variabilité:** Diversité entre individus ou au sein de l'ADN. La variabilité génétique d'une population est importante pour la biodiversité.

11. **Évolution:** (du latin evolutio, « action de dérouler, de parcourir »)

En biologie, transformation du monde vivant au cours du temps, qui se manifeste par des changements phénotypiques des organismes à travers les générations.

12. **Fréquence allélique:** Fréquence à laquelle se trouve l'allèle dans une population. Habituellement, on l'exprime comme une proportion ou un pourcentage. La



Seconde SVT - Biodiversité, résultat et étape de l'évolution

Étudiez en ligne sur https://quizlet.com/_dc2dug

somme des fréquences alléliques de tous les allèles d'un gène dans une population est donc par définition égale à 1.

13. **Dérive génétique:** Modification aléatoire des fréquences des allèles au sein d'une population au cours des générations, indépendamment des mutations, de la sélection naturelle et des migrations.

14. **Sélection naturelle:** Avantage reproducteur des individus ayant un phénotype plus performant dans un milieu donné. La sélection naturelle per se correspond simplement à un tri des individus les plus aptes à survivre ou à se reproduire, quelle que soit la raison pour laquelle ils possèdent une telle aptitude.

15. **Spéciation:** Processus évolutif par lequel de nouvelles espèces vivantes se forment à partir d'ancêtres communs. Il y a spéciation lorsque deux groupes partageant les mêmes ancêtres ne sont plus interféconds.

16. **Extinction:** (du latin *extinctio*, « anéantissement »)

Disparition totale d'une espèce ou d'un groupe de taxons, réduisant ainsi la biodiversité.

17. **Extinction de masse / Crise biologique:** Période de disparition rapide et massive d'espèces. Ainsi, elle doit remplir trois critères :

- une durée relativement brève à l'échelle des temps géologiques ;
- une répartition géographique mondiale ;
- une importante chute de la biodiversité dans de nombreux groupes.

18. **Dimorphisme sexuel:** Différences morphologiques plus ou moins marquées entre les individus mâles et femelles d'une même espèce. Il peut porter : soit sur des caractères sexuels primaires (par exemple les organes génitaux), soit sur des caractères sexuels secondaires, qui peuvent être morphologiques (taille, pilosité, couleur du plumage ou du pelage...), physiologiques (métabolisme, odeur...) ou comportementaux (chant, parade...)

19. **Communication:** Transmission d'un message entre un organisme émetteur et un organisme récepteur pouvant modifier son comportement en réponse à ce message. La communication s'inscrit dans le cadre d'une fonction biologique (nutrition, reproduction, défense, etc.). Il existe une grande diversité de modalités de communication (chimique, biochimique, sonore, visuelle, hormonale). Elle peut se produire entre des individus d'une même espèce (communication intraspécifique) ou d'espèces différentes (communication interspécifique)

20. **Sélection sexuelle:** l'un des deux mécanismes de la sélection naturelle, celui qui est lié à la « lutte pour la reproduction », distincte et complémentaire de la « lutte pour la survie » (ou sélection de survie).